

MARS 2015
NUMÉRO 69

Les Nouvelles de L'ACcRèPa



ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE
Site Internet : <http://www.accrepa.fr>



HORIZON LIBERTE

Automobiles et Camping Cars

01.60.63.58.58

11 Rue du Luxembourg - 77310 St Fargeau Ponthierry
mail : contact@horizonliberte.fr



-10% sur les accessoires
Réservé aux membres de
l'ACCREPA

Magasin d'Accessoires
et Pièces détachées

Atelier Automobiles et Camping-cars



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers amis,

Le printemps approche à grands pas, les crocus sont en fleurs, les arbres bourgeonnent...

Pour ceux qui ne sont pas allés au soleil cet hiver, nous allons pouvoir ressortir nos maisons à roulettes et nous balader sur les routes de France et de Navarre.

Nous avons commencé cette année 2015 par nous réunir à Lagny (77) autour d'une galette des Rois organisée par notre sponsor Marquet. Merci à vous tous, nous étions quand même 80 adhérents et surtout grand merci à Monsieur Marquet et à toute son équipe pour cette agréable rencontre.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous nous serons revus pour certains aux Retrouvailles de Printemps à Moyaux dans le Calvados, parmi les ânes....

Ensuite, il y aura les cerfs-volants à Berck puis la pêche à Seraincourt (95) pour passer de bons moments ensemble.

Pour l'Euro CC de Tournai, nous sommes 13 équipages à ce jour, qui représenteront dignement notre Club. N'oubliez pas votre tenue accrépienne...

En ce qui concerne le Tour de l'Avenir 2015 notre sponsor Alden supporte toujours le maillot jaune et son patron Stéphane compte sur notre présence sur le parcours, ainsi que sur nos encouragements à l'arrivée...

Il reste quelques places pour le voyage en Ecosse en 2016, le bulletin d'inscription est en page 42.

Grâce à nos partenaires, Claudine peut continuer à faire cette revue tout en couleurs. N'hésitez pas à penser à eux lors de vos achats.

La vie d'un club, c'est entre autre et surtout les sorties, pour cela il faut des organisateurs. Les anciens vous ont fait découvrir quelques coins de France...Faites comme eux, lancez-vous ce n'est que plaisir, nous serons toujours là pour vous aider et vous conseiller.

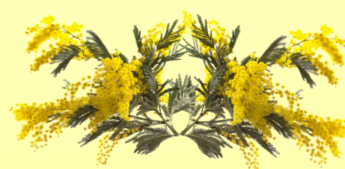
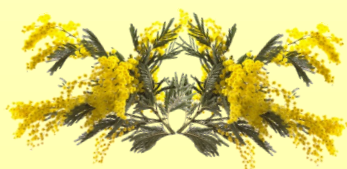
Jean-Claude passe beaucoup de temps sur le site internet de l'ACcRéPa, n'hésitez pas à vous connecter, c'est un des plus jolis....

Grâce à ce site nous avons eu de nouveaux adhérents, nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Je n'oublie pas tous ceux qui rencontrent quelques difficultés de santé, j'espère vous revoir très vite lors d'une prochaine sortie.

Avec ma plus sincère amitié.

Jocelyne



ESSONNE Caravanes

Tél. : 01 69 01 72 98

Vente de camping-cars et de caravanes neuves et d'occasions

ESSONNE CARAVANES
42 AVENUE DE LA DIVISION
LECLERC - RN 20
91310 LONGPONT SUR ORGE

www.essoncar.com



N88

**PRADELLES
Haute - Loire**

BIENVENUE

Coordonnées GPS: Latitude :44.77526°
Longitude :3.88788°

LES PLUS BEAUX
VILLAGES
DE FRANCE

«Endroit très calme, très accueillant.
Le petit village de Pradelles est très beau»
Michel du 37

«Nous avons passé une agréable nuit et
au matin, nous nous sommes rendu
au magasin en face où se trouvent de
délicieux produits du terroir et un excellent
accueil.
Nous repasserons.»
Bob du 84

Située aux abords d'un des plus
beaux villages de France, Pradelles (43),
l'aire de la saison vous accueille toute
l'année sur une aire privée, clôturée
et fermée par un portail la nuit, face
à une boucherie-charcuterie proposant
les produits du terroir.
Fournissant tous les services,
plein d'eau potable, vidange WC,
vidange eaux usées,
branchement électrique,
l'aire de la saison dispose également
d'un barbecue ainsi que des tables
extérieures.
Pour la modique somme de 2€,
l'aire de la saison
est un endroit à ne pas manquer.

HALTE CAMPING CAR

**AIRE DE LA
SALAISON**

www.salaisons-de-pradelles.fr

43
Pradelles

ASSOCIATION CAMPING-CARISTE RÉGION PARISIENNE

2 rue Saint Philibert - 91220 Le Plessis-Pâté

☎ **01.60.84.29.75. // 06.10.92.08.22**

Courriel : accrepa@accrepa.fr Site Internet <http://www.accrepa.fr>

Association loi 1901, à but non lucratif déclarée en Sous-préfecture de Palaiseau sous le N° W782001836

Bénéficiaire de l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours n° IM 075100284 - Assurance MACIF n° 15195976

Affiliée à la Fédération Internationale des Clubs de Motorhomes (F.I.C.M.)

ANNONCEURS

ALDEN
AMI RESEAU
ESSONNE CARAVANES
EUROMER
EXPO CAMPING SPORT
ENTENDRE
FAVEMAT MONTLOUIS
FIRESTONE
FRANCE PASSION
HORIZON LIBERTÉ
KRISS LAURE
FERME DE LA LIONNIERE
LUDOSPACE
MFA
MARQUET
MAURITANIE AVENTURE
ORCADA
PELLETIER TEXTILES
PILOTE
SALAISONS DE PRADELLES

Ils sont nos fidèles partenaires et nous aident pour la parution de notre revue

Donnons-leur la préférence pour nos achats en nous recommandant du club.

Vous pouvez retrouver ces publicités sur le site Internet.

SOMMAIRE

Editorial	3
Sommaire	5
Conseil d'Administration	7

Actualités :

- Les nouvelles 9
- Les nouveaux adhérents..... 11

Les Sorties :

- Sorties FFACCC et autres clubs 12
- Sorties ACcRéPa 2015..... 13
- Programme du Portugal (pour info) 21
- Folklore de Port sur Saône..... 22
- Tour de l'Avenir..... 29
- Fête de la bière à Erding 31
- Les 24 heures camions au Mans 36
- Séjour à Agay 38
- Forum des voyages à Moyaux 41
- Voyage en Ecosse en 2016 42

Assemblée Générale :

- Compte rendu AG extraordinaire 14
- Compte rendu AG ordinaire 15

Carnets de voyages :

- La Galette des Rois chez Marquet 24
- L'Italie 44

Ils ont pensé à nous46,48

Bulletin d'adhésion à l'ACcRéPa 49

Conditions générales et particulières..... 50



RÈGLES DE PARUTION : « Les Nouvelles de l'ACcRéPa » est le bulletin d'information de l'Association, imprimé par nos soins. Parution trimestrielle (Mars, Juin, Septembre, Décembre) avec la participation rédactionnelle et bénévole des adhérents.

Tous les articles sont publiés sous la responsabilité des auteurs et sous la foi des documents recueillis.

Le bureau est autorisé à adapter toute œuvre aux exigences de la parution ou d'en refuser l'insertion s'il jugeait celle-ci non-conforme aux buts de l'Association.

privilégiez les étapes nature...

Tarif amical



- voyager en camping-car autonome (eau, sanitaire, déchets)
- avoir le Guide des étapes de l'année en cours
- respecter les "Règles d'Or" de l'accueil France passion (se présenter en arrivant, laisser le site propre, signaler son départ...)

ce!



24€

- Votre carte d'invité
- La vignette millésimée
- La carte de France de toutes vos étapes

FRANCE
PASSION

FRANCE
PASSION

CS 10057 - 84202 CARPENTRAS Cedex ♦ Info@france-passion.com

Mon N° de Carte d'Invité est : | | | | |

Nom et adresse :

E-mail : _____

Mon Club : _____

☐ Carte bancaire (Visa - Mastercard - AE)

_____ date _____

DATE ET SIGNATURE : Cryptogramme 
 (3 dentiers chiffrés au verso de votre CB)

Cryptogramme
8 derniers chiffres au verso de votre CB

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

selon l'Assemblée Générale du 22 novembre 2014 et le Conseil d'Administration du 23 novembre 2014



**Président d'honneur
Raymond LAPORTE**



Jocelyne LEBLANC



Brigitte LE CALVEZ



Annick DEBAERT



Jean-Claude MOUFFLE



Roger OLLIVIER



Jean-Claude METEYER



Liliane FERRAND



Claudine COUSIN



Nicole LIEBIG



**Déléguée
Monique BONNEGRACE**

Jocelyne LEBLANC	Présidente	📞 06.10.92.08.22	leblancjojo@hotmail.com
Brigitte LE CALVEZ	Vice-présidente Trésorière Déléguée FFACCC	📞 06.08.06.08.01	brigittelecalvez@hotmail.fr
Jean-Claude MOUFFLE	Vice-président Responsable site internet	📞 06.59.84.83.08	jean-claude.mouffle@sfr.fr
Annick DEBAERT	Secrétaire Relations publiques	📞 06 80.06.88.00	annick.debaert@free.fr
Roger OLLIVIER	Coordinateur de sorties	📞 06.84.98.79.70	rogerollivier@sfr.fr
Jean-Claude METEYER	Comptable	📞 06.60.23.09.98	maxamelina@orange.fr
Liliane FERRAND	Publicité	📞 06.80 04 85 55	liliane.ferrand44@orange.fr
Claudine COUSIN	Rédaction Journal	📞 06.79.20.59.95	claudine.cous1@free.fr
Nicole LIEBIG	Boutique ACcRéPa	📞 06.80.62.94.07	francois.liebig@orange.fr
Monique BONNEGRACE	Déléguée sorties	📞 06 48.15.87.61	jc.bonnegrace@wanadoo.fr

Venez savourer notre menu fermier !

au milieu de la nature et des animaux de la ferme

En saison : chèvre, chevreau, agneau, volaille issus de l'exploitation



Ferme Auberge La Lionnière

Chambres d'hôtes
Gîtes ruraux
Vente de fromages de chèvre

Françoise et Frédéric BOULAND

Ferme de la Lionnière - 1 rue de la Lionnière

41 110 MAREUIL/CHER

Sur réservation au 02 54 75 24 99

Mail : contact@lalionniere.fr - www.lalionniere.fr



Effet anti-roulis garanti !

Avec ou sans kit compresseur

Avec ou sans manomètres

Panneaux de commande au choix



X250

DIN 1 Sprinter W906 Master X70



DUNLOP
SYSTEMS AND COMPONENTS

X250



Ford Transit

Nouveau Ford Transit 2014



X244

Nouveau Master X62



Aussi pour châssis
AL KO

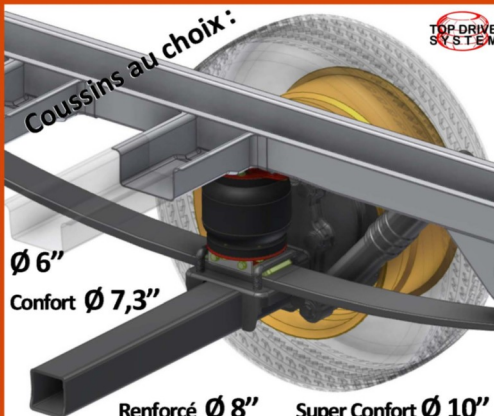


Coussins au choix :

Ø 6"
Confort Ø 7,3"

Renforcé Ø 8"

Super Confort Ø 10"



TOP DRIVE SYSTEM

Kits pour 4 x 4



2012



Isuzu SATELLITE

CAR SUPPORT
STABILISING LOAD SPRINGS

Ressorts renforcés

pour réhausser l'Avant

Ressorts Arrière



Tous types de véhicules

Vérins hydrauliques de stabilisation

www.ampo.it



Nivellement Manuel ou Automatique



Télécommande sans fil

A.M.I. Réseau

34 Rue de Picpus Bât B2
75012 PARIS

01 42 77 85 26 06 72 50 94 19

simon.germaine@amireseau.fr

www.amireseau.fr



<https://www.youtube.com/watch?v=k7Ze2NrXfbE>

Sortie usine Pilote

Nous vous informons que nous aurons la possibilité de visiter l'usine Pilote le 15 octobre 2015.

Vous trouverez le bulletin d'inscription dans la revue de juin.

INFOS CAMPING-CARS

Des espaces spécifiques sont à votre disposition à Saint Georges de Didonne (17)



Les règles du jeu :

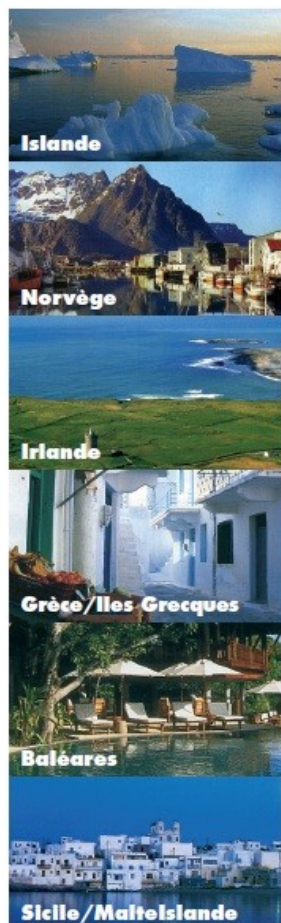
Tarif : 6 € par 24h. ou par nuitée.

Stationnement limité à 72h.

Paiement de la redevance : par horodateurs (pièces de monnaie ou carte bancaire)

L'évacuation des eaux usées ne doit s'effectuer que dans l'aire de services, parking Maudet (en face du stade).

Site : <http://www.saintgeorgesdedidonne.fr/infos-camping-cars>



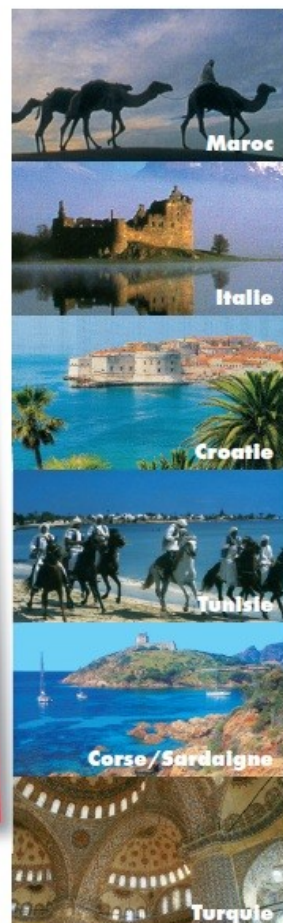
Toutes traversées maritimes aux meilleurs prix

SETE - TANGER
& SETE - NADOR
 Nouveaux FERRIES - Nouvelle COMPAGNIE
 MODERNE - CONFORTABLE - RAPIDE



www.euromer.net

EURO-MER - 5, quai de Sauvages - CS 10024 - 34078 MONTPELLIER CEDEX 3
 Tél. 04 67 65 67 30 - Fax 04 67 65 20 27



Pelletier textiles

64, route de Foëcy 18100 Vierzon

Tél: 09 53 37 57 21 port: 06 50 21 49 22

www.pelletier-textiles.com

100% laine de mouton



Profilés tous types

Expédiés sous 48 h



protections roues

Protection été et hiver plus aucune condensation

Intégraux réalisation sur mesures en 5 heures dans nos ateliers

Toutes nos fabrications sont garanties 3 ans

Nous avons le plaisir d'accueillir les nouveaux ACcRépiens et ACcRépiennes...

- * GUIGNARD Dominique et Elisabeth56430 ST BRIEUC DE MAURON
- * LUQUIN Georges et Danièle77173 CHEVRY-COSSIGNY
- * PETIT Maurice et Josiane.....91290 ARPAJON
- * RIX Pierre.....91350 GRIGNY

Bienvenue à l'**ACcRéPa**



RÉCOLTEZ VOS BOUCHONS !
www.bouchonsdamour.com

L'association parrainée par Jean-Marie Bigard récupère vos bouchons pour :

- * acheter du matériel pour **sportifs handicapés**
- * **améliorer les conditions** de vie des personnes souffrant d'un handicap
- * aider des **opérations humanitaires** de façon ponctuelle

LES BONS BOUCHONS À RAMASSER :

- * **les bouchons alimentaires** : eau, lait soda, huile, vinaigre, vin, compote, crème fraîche...
- * **les bouchons ménagers** : liquide vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols...
- * **les bouchons de cosmétiques** : déodorants, laque, parfum...
- * **les bouchons de produits d'hygiène** : dentifrice, shampoing, produits douche...
- * **les couvercles en plastique** : chocolat et café en poudre, moutarde...
- * **divers** : les boîtes de pellicule photos, les oeufs Kinder...

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.



Sorties FFACCC et autres Clubs prévues en 2015

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
Séjour de Printemps	12 février au 26 mars	Agay (83)	CCC EST
Euro CC Prolongations	21 au 25 mai 25 au 30 mai	Tournai (Belgique)	FICM
Circuit	14 au 28 juin	Sicile	FFACCC
Folklore	1 ^{er} au 9 août	Port sur Saône (70)	CCC EST
Les Montgolfiades	4 au 6 septembre	Thouars (79)	ACCNDS
Circuit	7 au 28 septembre	Canada	FFACCC
Fête de la bière	15 au 22 septembre	Erding près de Munich	CCC EST
Salon du Bourget	26 sept au 4 octobre	Le Bourget (93)	FFACCC
24 heures camions	10 et 11 octobre	Le Mans (72)	CCC EST
Forum des voyages	9 au 13 novembre	Moyaux (14)	ACcRéPa
Circuit	15 mai au 15 août	Chine Annulé	FFACCC



Vous souhaitez organiser une sortie !

Contactez le coordinateur des sorties :

Roger Ollivier 📞 06 84 98 79 70 afin d'obtenir

« le guide de l'organisateur » et réserver vos dates sur le planning.

Sorties ACcRéPa prévues en 2015

Ce programme peut recevoir des modifications et vos propositions peuvent y trouver place.

THEME	DATE	LIEU	ORGANISATEURS
La Galette des Rois	17 & 18 janvier	Annulée	Le bureau
La Galette des Rois	7 février	Lagny (77)	Ets Marquet
Les Retrouvailles de Printemps	19 au 22 mars	Moyaux (14)	Jocelyne, Cathy et leurs conjoints
Les Cerfs-volants	16 au 20 avril	Berck (62)	Jean-Jacques et Chantal David
La Pêche	24 au 26 avril	Seraincourt (95)	Gilbert et Gisèle
Circuit au Portugal	25 mai au 13 juin	Portugal	Reine et Fernando, Annie et Joël
Tour du Roannais	5 au 8 juin		
Le Golfe du Morbihan	19 au 28 juin		André, Janine, Brigitte et Daniel
Le Tour de l'avenir	22 au 29 août		Jocelyne, Didier et Stéphane (ALDEN)
Sortie vélo	3 au 18 septembre	De Dinard (35) à Nantes (44)	Roland, Daniel et leurs épouses
Assemblée Générale ACcRéPa	14 & 15 novembre	Moyaux (14)	Le bureau

Présents :

Mmes Jocelyne LEBLANC
Brigitte LE CALVEZ
Liliane FERRAND
Nicole LIEBIG
Claudine COUSIN
Annick DEBAERT

MM. Jean Claude MOUFFLE
Roger OLLIVIER
Absent excusé :
Jean Claude METEYER

15 H : Madame la Présidente déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.

32 clubs sont gérés par la FFACCC ; comme 2 clubs ont contacté le Ministère du Tourisme et qu'un souci a été soulevé, chaque club doit modifier ses statuts comme suit pour une mise en conformité par rapport à l'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours, selon les exigences du Ministère du Tourisme.

Article 4 – Composition

L'ACcRéPa se compose de :

1. Membres d'honneur
2. Membres bienfaiteurs
3. Membres actifs ou adhérents
4. Membres de droit

Article 6 – Les Membres

Les membres de droit : Sachant que conformément au règlement intérieur de la FFACCC, chaque adhérent d'un Club affilié à la FFACCC est membre de la FFACCC, une carte de membre numérotée lui étant délivrée, lors des sorties qu'il organise il est admis à l'ACcRéPa que chaque adhérent de l'un des autres clubs affiliés à la FFACCC, et donc membre de la FFACCC, est considéré comme ayant demandé et obtenu le titre de « membre de droit » de l'ACcRéPa, sans autre cotisation que celles du club ou des clubs auxquels il a droit d'adhérer.

Ce titre ne donne aucun droit de vote à l'ACcRéPa, ne permet pas d'assister à son Assemblée Générale, mais lui reconnaît la qualité d'adhérent de ce club EXCLUSIVEMENT durant les voyages et/ou sorties que l'ACcRéPa pourrait être amenée à organiser et auquel le membre de droit participerait après en avoir accepté le titre.

La modification est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 h 06.



Présents :

Mmes Jocelyne LEBLANC
Brigitte LE CALVEZ
Liliane FERRAND
Nicole LIEBIG
Claudine COUSIN
Annick DEBAERT

MM. Jean Claude MOUFFLE
Roger OLLIVIER

Absent excusé :

Jean Claude METEYER

15 H 07 : Madame la Présidente déclare la 17^{ème} Assemblée Générale ouverte.

1/ Remerciements et félicitations sont faits à Claude Lévêque, ex Président du club.

2/ Présentation du programme du weekend :

- Après l'A.G. soirée/repas au cours de laquelle les plaques bleues seront remises aux nouveaux adhérents
- plus tombola et pesée de la citrouille.
- Dimanche : randonnée, jeux divers.
- Lundi matin : visite guidée de la ville de Mortagne au Perche.

3/ Divers :

Le Présidente, ainsi que chaque membre du bureau se présentent, et plus particulièrement pour les nouveaux adhérents.

4/ Effectifs :

80 équipages sont présents sur 128 équipages inscrits (158 personnes sont présentes à l'Assemblée Générale, soit 70% des effectifs)

5/ Rapport moral de la Présidente :

Nous voici à nouveau réunis ici à Soligny la Trappe pour notre 17ème AG. C'est un weekend très important dans la vie de notre club car c'est ici que l'on peut tous se retrouver. C'est aussi un moment privilégié d'échange et de dialogue que j'affectionne tout particulièrement.

Mais je n'oublie pas celles et ceux qui sont absents pour raison de santé. Je leur souhaite bon courage et vivement qu'on les retrouve à la croisée des chemins ou lors d'une sortie de notre club.

Je me présente pour les nouveaux : Jocelyne LEBLANC la Présidente. Je suis aidée et entourée par une formidable équipe qui va se présenter.

Je tiens à vous remercier pour votre présence. Nous sommes 80 équipages, nous avons reçu 7 pouvoirs. Nous représentons pratiquement 70% des effectifs. Cela prouve l'intérêt que vous portez à votre club. Vous n'êtes pas s'en savoir que sans vous l'ACcRéPa ne serait rien.

Cette année nous sommes 128 équipages, 10 de plus que l'année dernière. C'est une bonne moyenne pour que vive notre club, pas trop petit mais et surtout pas trop gros.

Durant cette année, nous avons parrainé entre autre :

- * MAQUAIRE Jacques et Michelle au 1er janvier
- * PELHERBE Gérard et Patricia aux retrouvailles
- * ROUET HOCKING Danièle et Jacqueline aux retrouvailles aussi
- * CHANAL Michel et Catherine au Puy du Fou

Deux équipages se sont inscrits en cours d'année et pour qui l'AG est leur 1ère sortie avec nous :

- * BAUJARD Daniel et Martine parrainé par l'équipage LAMBERT
- * NICOLAS Jean-Yves et Annick parrainé par..l'équipage CHARLES

Nous avons des petits nouveaux qui se sont inscrits au salon du Bourget ou au forum :

- * TESSIER Gérard et Michelle qui sont parrainés par l'équipage GENARD-THEPAUT
- * PASDELOUP Robert et Yvette parrainé par l'équipage BARTHELEMY
- * BLIN Philippe et Françoise accompagné de leur fils Raphaël parrainé par l'équipage MARTIN
- * NORSIC Yvan et Jacqueline parrainé par l'équipage POMMIER
- * GAILLARD Alain et Evelyne parrainé par l'équipage LECAM

Je vous souhaite la bienvenue parmi nous.

Pourquoi ont-ils adhéré dans un club de camping-car ? Bien sûr nous avons la même passion le camping car, mais surtout nous sommes là pour garder notre liberté, pouvoir se garer où l'on veut sans gêner autrui, sans détériorer la nature et bien sûr, se faire des amis, faire de belles sorties et de beaux voyages. Et pour cela notre club est rattaché à la seule fédération 100% camping car : LA FFACCC. Cette fédération se bat pour notre liberté, pour garder nos aires de service telles qu'elles sont et non pas de la concentration, nous propose des séjours en France et à l'étranger et aussi et surtout une Protection Juridique. Nous sommes 5202 adhérents à ce jour.

Vous pouvez la retrouver au salon du Bourget, d'ailleurs je tiens à remercier tous ceux qui sont passés nous faire un petit coucou sur le stand, un stand tenu par Marc BEAURAIN, qui arrête cette année et est remplacé par JEAN-CLAUDE MOUFFLE.

La Revue "Vadrouille" de la Fédération qui arrive dans vos boîtes aux lettres courant Mars et Septembre a été reprise par CLAUDINE COUSIN.

La FFACCC organise par l'intermédiaire d'un club "la fête des clubs" qui a lieu en général le weekend de l'Ascension. Cette année nous nous sommes retrouvés à Port sur Saône, nous avons fini 4ème. Bravo aux participants. L'année prochaine, il n'y aura pas de fête des clubs.

Elle organise par l'intermédiaire aussi d'un club le Forum des voyages qui s'est tenu à St Georges sur Cher en novembre. L'année prochaine, ce devrait être à Périgueux sous toute réserve. (aux dernières infos ce serait plus à Parthenay organisé par le CCCNDS)

L'EURO CC a eu lieu cette année au Portugal, l'année prochaine ce sera du 21 mai au 25 Mai en Belgique à Tournay. Nous en reparlerons tout à l'heure.

La FFACCC rencontre quelques problèmes avec le listing des adhérents. Il a été décidé de créer une base en ligne qui est gérée par Alain CLAVIER (informaticien) membre du club de Rhône-Alpes. Il sera aidé par Jean-Claude MOUFFLE. Pour réaliser ce projet, une subvention de 1€ par adhérent a été demandée aux Clubs et la Fédération a pris le complément à sa charge. Vous n'avez rien à payer, l'ACCréPa a pris à sa charge les 128€.

L'année prochaine, nous ne pourrons plus vous faire les cartes CCI. Seules restent les cartes ACSI et une carte moins connue la "carte camping Key Europe". Vous avez dû voir les informations sur Vadrouille de septembre. Malheureusement, vous ne pouvez vous les procurer que sur internet

Si vous rencontrez un problème au cours de vos balades, interdiction de stationner sans aucun motif, PV... n'oubliez pas que le CLC (Comité de liaison du camping-car) défend les intérêts liés à l'utilisation des camping-cars sous tous ses aspects et particulièrement l'accueil de ces véhicules. Cette année l'équipage RADDE Bernard et Brigitte ont transmis un dossier concernant la ville de BRAY DUNE à notre président de la FFACCC. Il a fait le nécessaire et actuellement le CLC étudie ce cas. Pour contester, il faut vous procurer l'arrêté municipal.

Cette année, à l'ACCréPa, nous avons un peu travaillé mais beaucoup investi: le Kakémono pour prendre soin de notre Tour Eiffel, une bannière au couleur de l'ACCréPa sur fond bleu, une jolie flamme pour se faire bien voir de loin, un triptyque revisité par notre rédactrice.



Comme vous avez pu le constater, j'essaie de vous tenir au courant des nouvelles du club par mail. Que ce soit décès, envoi de la revue, infos sur les sorties...N'ayez pas peur d'accuser réception. Et surtout en cas de changement d'adresse mail, n'oubliez pas de m'en informer ou d'en informer Brigitte. Si vous êtes sans nouvelle de ma part à la fin de l'année pour les bons vœux, alors là il faudra me contacter. C'est qu'il y a un problème. Votre adresse mail est peut-être erronée ou inexistante ou alors je ne vous ai pas rentré dans ma base de données.

Nous ne reverserons pas l'argent de la tombola au téléthon. Nous avons décidé en conseil d'administration de garder dorénavant la somme afin de préparer entre autre les 20 ans de l'ACcRéPa qui auront lieu en 2018.

Par contre nous allons participer au téléthon le samedi 6 décembre à Milly la forêt en collaboration avec la mairie aux activités qu'elle organise. Au jour d'aujourd'hui, nous avons 2 équipages d'engagés peut-être 4. C'est un début. Il faut dire que le maire adjoint a été surpris d'avoir des volontaires sans chercher. Nous verrons pour l'an prochain ; nous avons une année pour organiser quelque chose de bien.

Il y a toujours l'urne ou vous pouvez déposer votre enveloppe cachetée. Nous les transmettrons à la secrétaire de la FFACCC. Vous recevrez en retour le reçu fiscal si et seulement si vous avez mis un chèque. **SURTOUT PAS D'ESPECES.**

Je ne vous parlerai ni des sorties ni de la revue ni du reste, je laisse la parole à mes voisins et voisines.

Surtout lors de vos balades, n'hésitez pas à parler de votre club, de notre fédération. Pour vous aider, nous mettrons un triptyque dans chaque revue de décembre.

Je veux seulement vous dire merci pour tous les bonheurs que vous m'apportez et tout le soutien lors des hospitalisations de mon papa.

MERCI

Il est accepté à l'unanimité.

6/ Rapport et compte rendu financier présenté par Brigitte Le Calvez (en l'absence de Jean Claude Meteyer)

Le rapport financier est soumis aux votes et adopté à la majorité des voix (1 voix contre et 1 abstention).

7/ Rapport du contrôleur aux comptes :

Alain Lambert n'a relevé aucune irrégularité, et certifie le bilan arrêté au 30 septembre 2014 faisant apparaître un report de 3.721 €.

8/ Rapport d'activité :

18 sorties ont été proposées en 2014 (dont 12 par l'ACcRéPa, 3 par la FFACCC, 3 par des sponsors), mais 2 ont été annulées faute de participants (les cerfs-volants et Chinon).

Au total on comptabilise 346 participations en 2014 pour 127 équipages inscrits.

La décomposition se traduit par 27 équipages qui n'ont effectué aucune sortie y compris l'AG.

Sur les 100 équipages ayant participé 23 ont fait 1 seule sortie ; 17 ont fait 2 sorties ; 19 ont fait 3 sorties ; 14 ont fait 4 sorties ; 10 ont fait 5 sorties ; 5 ont fait 6 sorties ; 6 ont fait 7 sorties ; 2 ont fait 8 sorties ; 3 ont fait 9 sorties ; personne n'a fait 10 sorties.

Mais 1 équipage a participé à 11 sorties cette année, je ne dirai pas de qui il s'agit je préfère vous laisser deviner, par contre je vous demande de l'applaudir très fort !

9/ Calendrier prévisionnel pour 2015 :

- * 7 février : Galette chez Marquet à Lagny
- * 19/22 mars : Retrouvailles de Printemps à Moyaux (Jocelyne Leblanc)
- * 19 février / 26 mars : une semaine à Agay (Club de l'Est)
- * 25/26 avril : la Pêche (Gilbert Tranchant)
- * 21/25 mai : Euro CC à Tournay en Belgique + prolongations
- * 25 mai / 13 juin : circuit au Portugal pour 14 camions (Joël Bouard)
- * 14/28 juin : la FFACCC propose une sortie en Sicile (Luigi Bianchi)
- * 18/28 juin : découverte des îles du Morbihan (André Coste)
- * 3/8 août : Folklore à Port sur Saône (CCC Est)
- * 22/29 août : Tour de l'Avenir pour 30 équipages (ALDEN/Jocelyne Leblanc)
- * 3/18 sept : sortie Vélo de la Manche à l'Océan (Roland Crepin/Daniel Touchard)
- * 26 septembre / 4 octobre : salon du Bourget
- * 14/15 novembre : Assemblée Générale à Saint Denis les Ponts

Autres :

un camping a fait une proposition de stationnement à Oraison et des sorties organisées pour un tarif forfaitaire, ceci en hors saison.

21/8 au 19/9 : à Folleville en Picardie : spectacle « le souffle de la terre » ; ce village propose également le spectacle "les médiévales"

Pour 2016 :

Une sortie d'hiver pourrait être organisée aux Saisies avec raquettes, ski...

Un circuit en Ecosse du 23 mai au 12 juin avec Orcada pour 15 équipages à 1.295 €

Projet de sortie exceptionnelle en octobre sans camping car en Martinique présentée par Jean-Claude Bonnegrace

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à proposer des sorties, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à concrétiser de nouveaux projets.

Le rapport d'activité est soumis aux votes et accepté à l'unanimité.

Georges Barthélémy parle de l'Euro CC de 2014 au Portugal où 2 équipages de l'ACcRéPa étaient présents, ainsi que 2 équipages grecs qui, peut être, organiseront l'Euro CC un jour chez eux.

10/ Site internet :

Jean Claude Mouffle indique qu'il a affiché ses statistiques de visite du site au fond de la salle.

En 2011, lors de la création du site, il y a eu 1600 visites ; cette année plus de 3100 visites. La progression est satisfaisante, mais il déplore que les personnes n'aillent pas ailleurs que dans les sorties.

Il va organiser demain après midi une séance de présentation/information avec vidéo projecteur.

Il demande aussi que les photos qui lui sont envoyées soient triées et préparées à être mise sur le site.

Les identifiants qui permettent d'aller dans le trombinoscope, la boutique, la liste des adhérents sont affichés au fond de la salle. Ils seront à nouveau transmis demain lors de la séance de présentation informatique.

11/ Boutique :

Jacqueline Carnus est remerciée pour les portes verres qu'elle a fabriqués.

12/ Publicité :

Nous avons des annonceurs toujours plus nombreux que vous pouvez également retrouver sur le site internet et dans la revue. Ils nous font tous des cadeaux ; faites les connaître. Là où vous allez, parlez de votre club et montrez notre revue.

13/ Relations extérieures :

Et vous pouvez, comme je l'ai fait à chaque voyage dit Annick, distribuer le triptyque de notre club. Il va être mis sur le site internet et chacun pourra l'imprimer et donc le distribuer afin de mieux faire connaître notre club.

14/ Revue :

Claudine remercie pour les encouragements qu'elle reçoit à continuer de faire la revue de l'ACcRéPa tout en couleur ; ceci est possible grâce à l'argent des publicités.

Elle est désormais envoyée à chacun par nous-mêmes et non plus par le système de routage ce qui évite les pertes éventuelles.

L'investissement de cette année dans une imprimante laser nous permet désormais d'imprimer les livrets d'accueil relatifs aux sorties.

Les bulletins d'inscription aux sorties dans la revue et également sur le site internet.

15/ Informations FFACCC :

Des changements de postes ont eu lieu :

- La revue Vadrouille est reprise par Claudine Cousin
- C'est Jean-Claude Mouffle qui s'occupe du salon du Bourget
- Jocelyne Leblanc devient trésorière adjointe
- Brigitte Le Calvez devient déléguée

Une augmentation de 2€ de cotisation est en discussion.

L'AG et le CA de la FFACCC seront organisés début octobre 2015 par l'ACcRéPa à Neuilly sur Marne.

L'ACcRéPa pourrait organiser le forum des voyages en 2017.

Il va également y avoir les 25 ans de la FFACCC...

16/ Elections des administrateurs :

Jean Claude Meteyer renouvelle son mandat par courrier car il n'a pas pu venir.

Liliane Ferrand se représente, et Monique Bonnegrace se présente.

L'ensemble des adhérents est d'accord sur ces trois candidatures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 h 35 par Madame la Présidente.



L'audition, c'est

entendre
et la vie recommence

... et la vie recommence

... Des aides auditives à votre image !

C'est dans le cadre de scènes de la vie quotidienne que l'on peut déceler les premiers symptômes d'une perte auditive.

De véritables solutions existent en matière d'appareillage, de technique et de budget.

Pour cela, vos centres Entendre à Paris XII et Paris XV vous invitent à découvrir la solution auditive la plus adaptée à vos besoins.

À cette occasion,
bénéficiez d'une offre exceptionnelle :
-5% sur l'achat de vos aides auditives⁽¹⁾ !

Edouard YERAMIAN - Audioprothésiste D.E.

PARIS XII

51, Avenue de Saint-Mandé
01 43 40 11 79

PARIS XV

5, Rue Beaugrenelle
01 45 77 03 60

(1) Cerve valable du 16/06/2014 au 15/06/2015 dans vos centres Entendre de Paris 19 et Paris 15 et réservée aux membres de l'association de l'ACCOREPA sur présentation de leur carte membre et souhaitant se faire appareiller. Cerve de 5% valable sur l'achat d'une ou de deux aides auditives, hors CMU. Exemple : Pour un montant de 890€ TTC, vous bénéficiez de 44,5€ TTC offerts soit un montant remis de 845,5€ TTC. Cerve valable pour l'achat d'un appareillage en monophonie ou en stéréophonie, toutes marques. Aide(s) auditiv(e)s sur prescription médicale. Cerve non cumulable. Voir conditions dans vos centres Entendre de Paris 19 et Paris 15. Votre audioprothésiste est le seul habilité à vous indiquer les bons gestes pour assurer le fonctionnement optimal de votre ou de vos aides auditives. Bien lire les notices d'utilisation. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation, le marquage CE. *Voir conditions dans vos centres Entendre. Hôis appareils CMU. Saur accords spécifiques.

Circuit touristique au Portugal

Du 25 mai au 13 juin 2015

Programme pour information

Les Sorties



Lundi 25 mai	Arrivée entre 18h et 20h en Espagne (Parking station ELF, A52 (entre BENAVENTE et ORENSE) sortie 188 (Coordonnées GPS : Nord 42° 03' 33" Ouest 07° 39' 55"))
Mardi 26 mai	PIAS – MONÇAO : visite de la coopérative, dégustation du Vinho Verde (vin vert) et repas du soir au restaurant (spécialités)
Mercredi 27 mai	SOAJO : visite des séchoirs à maïs – BRAGA : visite du Bom Jesus
Jeudi 28 mai	PESO DA RÉGUA : promenade en bateau sur le Douro avec repas à bord
Vendredi 29 mai	SATÃO : visite guidée en français de la ville et d'une chapelle avec peintures
Samedi 30 mai :	SERRA DA ESTRELA : point culminant du Portugal, promenade et commerces avec spécialités de la montagne
Dimanche 31 mai	MONSANTO (village le plus portugais du Portugal) et IDANHA-A-VELHA : visite guidée en français et dîner dans une salle (servi par le Comité des Fêtes)
Lundi 1 ^{er} juin	MARVÃO : visite guidée en français du site et musée, temps libre (boules et cartes)
Mardi 2 juin	MONTARGIL : camping Orbitur avec piscine et lessive !!!!
Mercredi 3 juin	LISBONNE : soirée Faço avec dîner
Jeudi 4 juin	LISBONNE : visite des principaux monuments avec guide parlant français, déjeuner au restaurant, suite de la visite et retour au camping en fin de journée. Les déplacements du camping à la ville seront réalisés en autocar
Vendredi 5 juin	BALEAL, PENICHE : visite de la pointe de PENICHE
Samedi 6 juin	NAZARÉ : visite libre et BATALHA : visite du Monastère
Dimanche 7 juin	FATIMA, CONIMBRIGA (1 ^{ère} capitale du Portugal) : visite guidée en français du site et du musée
Lundi 8 juin	COIMBRA : visite de l'Université, Bibliothèque, Chapelle, Prison, etc....
Mardi 9 juin	Nous vous réservons une journée Surprise !!!
Mercredi 10 juin	TORREIRA, PORTO : Camping Madalena
Jeudi 11 juin	PORTO : visite de la ville, des principaux monuments et d'une cave avec guide parlant français, déjeuner au restaurant. Les déplacements du camping à la ville sont réalisés en autocar
Vendredi 12 juin	ESPOSENDE : demi-journée Gymnastique (contrôlée par Annie et Fernando)
Samedi 13 juin	Retour sur PIAS, déjeuner de fin de séjour au restaurant (spécialités), reste de la journée libre et nuit sur place
Dimanche 14 juin	Fin du voyage, chacun reprend le chemin du retour

Programme susceptible de modifications. Limité à 14 Camping-cars

PS : les participants doivent faire une demande 5 à 6 semaines avant le départ à leur Caisse de Sécurité Sociale pour obtenir leur Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Attention : Veillez à avoir une réserve de gaz suffisante pour le voyage, les bouteilles de gaz vendues au Portugal n'étant pas compatibles avec le système français.

Cartes : carte générale *Michelin n° 794 Espagne/Portugal*
carte détaillée *Michelin n° 733 Portugal/Madère*



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE



Dates du séjour : du 03 au 09 août 2015.

Organisation : Christiane et Jacques Defrain - Aline et Régis Draut

Inscription et règlement à adresser à : **M. DRAUT Régis - 54 place Cardot - 08140 - DOUZY**

Téléphones : **03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92** - E-mail : **regis.draut@orange.fr**

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? **OUI - NON**

Monsieur : _____ - Prénom : _____
Madame : _____ - Prénom : _____
Enfants : _____ - Année de naissance : _____ - Autres personnes : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ - Ville : _____
Téléphone fixe : _____ Portable : _____
Adresse E-mail : _____ @ _____
N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____
CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Participation :

Coût de la sortie : adulte : 50,00 € X _____ = _____ €
enfant de moins de 14 ans : 20,00 € X _____ = _____ €
total : _____ € ----> chèque au nom de : **Association Culture et Loisirs de Port sur Saône.**

Frais administratifs d'organisation : 10,00 € par camping-car

Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par équipage

_____ € --> Chèque à libeller au nom du CCC Est

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans la présente revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas, les visites non mentionnées dans le programme, et.

Nous souhaitons, en fonction des places disponibles en salle et au camping : (cerclez votre choix)

- Un branchement électrique (au forfait de 15 €) à régler sur place :	OUI	NON
- Un emplacement ombragé (sans réception satellite)	OUI	NON
- Une place sur une chaise (plus de confort et d'espace)	OUI	NON

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à M. Régis Draut au plus tard le : **13 juin 2015**

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Le 14 février 2015

Association d'utilisateurs de camping-car, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1980.
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IMO75103284 / Assurance MACIF N° 15159976
Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75015 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 86 - E-mail : rec@ffaccc.com
Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.
Pour pouvoir participer, il faut être membre du club.

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Du 3 au 9 août 2015

Inscriptions :

M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92

E-mail : regis.draut@orange.fr



Organisation :

Christiane et Jacques Defrain
Aline et Régis Draut

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 26^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant six jours plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Six jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre ville et des commerces.

Coût du séjour : 50 € par adulte et 20 € par enfant de moins de 14 ans.

Frais d'organisation : 10 € par camping-car.

Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10 € par véhicule.

Sont inclus :

- l'emplacement au camping ou sur l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période. (Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)

Nota : compte tenu du nombre d'arbres sur le camping, nous ne pouvons pas garantir une réception satellite pour la télévision à tous les emplacements. Mais il y aura des spectacles en salle tous les soirs.

- l'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour. Avec toujours la même place réservée en tribune ou sur une chaise devant la scène.

- un repas offert par la municipalité; suivi d'un spectacle «spécial Camping-Cariste.»

- vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : 13 juin 2015

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée vers la mi-juillet 2015.

Pays pressentis (sous réserve de modifications.)

EUROPE : Moldavie
Serbie
Lituanie
France
AMÉRIQUE : Bolivie
AFRIQUE : Togo
Botswana
ASIE : Japon
Tibet
OCEANIE : Tahiti

Situation : Port sur Saône se trouve à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :

N 47° 40' 55.2" - E 6° 02' 23.4"



MARQUET

campingcar-77.com

La Galette des Rois



Merci aux Ets Marquet pour cet après-midi très réussi, qui nous a permis de découvrir les nouveautés 2015 ainsi que l'équipe très sympathique de Monsieur Marquet.



GARAGE Camping-car

Dimensions : 4 x 7,95 m 4 x 9.25 m
6 x 7.95 m 6 x 9.25 m

Plaques de béton encastrées
dans fermes métalliques



bâtiments
100%
modulables

FAVEMAT MONTLOUIS
Minier Béton
7, rue Gustave Eiffel
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél : 02 47 50 93 82
Fax 02 47 45 01 96

Commercial M. Lin William
06 10 10 06 86



ALDEN fournisseur officiel d'antennes satellites garanties à vie*

ALDEN partenaire du maillot jaune du Tour de l'Avenir, du 22 au 29 août 2015



Les antennes garanties à vie*.

Vos loisirs sont précieux, nous les prenons au sérieux. En créant la gamme AS, les ingénieurs d'Alden se sont fixés un objectif : créer les meilleures antennes automatiques jamais réalisées. Le résultat est édifiant, c'est pourquoi nous les garantissons à vie.

Rapides, silencieuses, elles sont prêtes pour toutes les évolutions ultérieures. En faisant l'acquisition d'une antenne de la gamme AS, vous savez que vous n'en changerez probablement plus jamais.

Véritables athlètes elles forcent l'admiration, jours après jours.

Antennes Alden AS, un vrai plus pour l'utilisateur, à suivre...



SIMPLISSIMUS ...

Premiosat Alden HD est le terminal certifié TNT-SAT / Canal Ready le plus évolué du marché. C'est le seul terminal, avec gestion de l'antenne intégrée, muni d'une télécommande multifonctions tactile avec logo des chaînes principales. Il est unique en son genre. Il autorise une simplification d'utilisation poussée

à l'extrême. Il permet la suppression de nombreux câbles, des diverses télécommandes et panneaux de gestion. En touchant le logo de la chaîne souhaitée, se déclenche un processus quasi «magique» : mise en route du TV Alden et du terminal, mise en route de l'antenne. Après quelques secondes, s'affiche à l'écran la chaîne demandée.

Fin du spectacle : effleurer le logo rouge de l'I-Com, le processus inverse s'effectue. Fini les interrogations et réglages, tout est intuitif, Alden vous simplifie la vie.

SIMPLISSIMUS : adjectif nouveau désignant un produit d'utilisation extrêmement simple.

Firestone

Suspensions pneumatiques

by



*20 Ans d'expérience
+ de 50.000 véhicules équipés !*



**SPÉCIALISTE
DU CHÂSSIS ALKO**

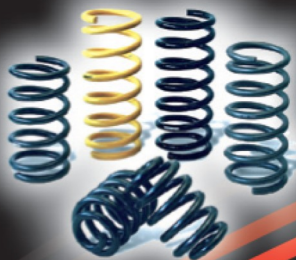
**LEADER MONDIAL DE LA
SUSPENSION PNEUMATIQUE**

VOTRE SPECIALISTE RENFORTS PNEUMATIQUES

AVEC EN OPTION :



**Compresseur Embarqué
+ manomètre de commande**



+ Ressorts Avant Renforcés



+ Manomètre de gonflage des pneus offert

Centrale pneumatique



DRIVERITE FIRESTONE France

18 Rue de la Paix • 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 • Fax : 02.35.78.67.57

contact@firestone-France.com

www.firestone-france.com

DRIVE RITE

AIR SUSPENSION SYSTEMS

Firestone

**N° 1 MONDIAL
DE LA SUSPENSION
PNEUMATIQUE**

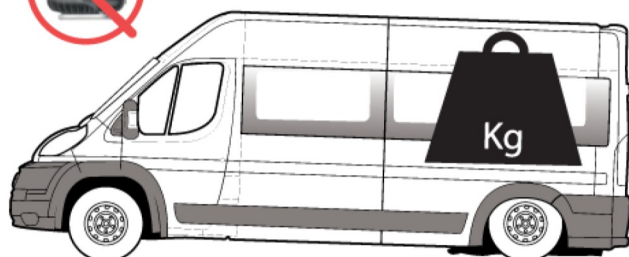
Coussins pneumatiques à ajouter en complément de la suspension mécanique d'origine pour :

- ✓ **ÉVITER L'AFFAISSEMENT**
- ✓ **AMÉLIORER LA TENUE DE ROUTE**
- ✓ **AMÉLIORER LE CONFORT**



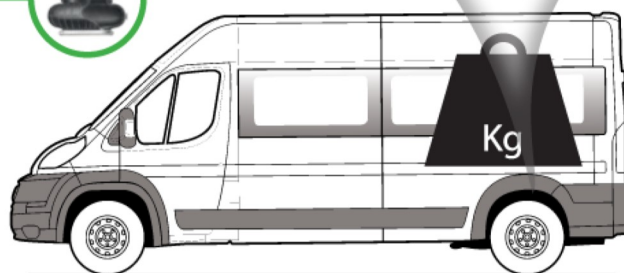
SANS COUSSIN

A
V
A
N
T



AVEC COUSSIN

A
P
R
È
S



NOUVEAU en FRANCE

Le CADRE à Tracter REMORA

Homologation Européenne N° 55R-012273

REMORA France

GROUPE SHD

18 Rue de la Paix

76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Tél : 02.35.81.53.03 – Fax : 02.35.78.67.57

contact@remora-france.com – www.remora-france.com



Homologation ECE 55R - 012273



Expo Sport Camping

www.expocamping-loisirs.com



EXPO CAMPING SPORT, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE, UN SAVOIR-FAIRE DEPUIS 49 ANS.

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES :
RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE
POINT DE VENTE.**

Terrasses - Piantes toiles - Remorques



**VÉHICULES
NEUFS &
OCCASIONS**

financement
possible 100%
sous réserve
acceptation par
l'organisme prêteur



La distribution de véhicules de loisirs ne s'improvise pas. Venir chez Expo Camping Sport, c'est opter avant tout pour un savoir-faire, une équipe de commerciaux à votre écoute et des techniciens à la hauteur de vos attentes.



Créé en 1965, Expo Camping Sport est reconnu par ses clients et les professionnels du camping-car comme un des distributeurs incontournables de la région parisienne.

M. Gilbert Gobé est présent dans l'entreprise depuis sa création. Il préside depuis plus de 20 ans au développement de sa concession et fait partager sa passion du camping-car à une clientèle fidèle.



Aujourd'hui, Expo Camping Sport, c'est un point de vente facile d'accès proche des autoroutes et à 20 minutes de Paris à Pierrelaye (95) sur la D14. Ils vous accueillent dans leur Showroom, leur atelier, leur incontournable magasin d'accessoires à l'enseigne TOP ACCESSOIRES.

Tous les services que l'on attend d'un distributeur compétent sont proposés : entretien, réparations, toute carrosserie, SAV, pose d'accessoires, location de Camping-Car Hertz 3 Soleils, Financement ...

Coté produits, Expo Camping Sport a sélectionné les meilleures marques de camping-cars : Challenger, Chausson et Laika. Bien entendu, un large choix de camping-cars d'occasion est à découvrir en permanence sur l'exposition. Cette passion du loisir ne s'arrête pas aux camping-cars : les grandes marques de caravanes et de mobil-home ainsi qu'un large choix d'auvents et de tentes sont exposés.



D14 - Rue Emile Zola
ZA Porte Ouest
95480 PIERRELAYE

Tél. 01 34 64 38 55
Fax 01 30 37 71 10

commercial@expocamping-loisirs.com

TOUR DE L'AVENIR 2015



DU 22 AU 29 AOÛT 2015

Le Tour de l'Avenir 2014 a été remporté par Miguel Angel Lopez devant l'Australien Rob Power et le Russe Aleksey Rybalkin.

L'épreuve, lancée en 1961, est organisée depuis 2012 par Alpes Vélo, avec le soutien d'Amaury Sport Organisation (ASO). Elle sert de manche finale à la Coupe des Nations Espoirs depuis 2007

Vous aimez le vélo. Vous voulez vivre une course de l'intérieur
Voir les futurs champions cyclistes, alors n'hésitez pas, inscrivez vous.



Départ prévu en Bourgogne, Arrivée aux Bottières près de La Toussuire (73)

Vendredi 21 août : Rassemblement près du départ.
18h : Pot d'accueil

Du samedi 22 au 29 août : prise en charge par MM. WAAG ET COLLIOU

Samedi 29 août : 19h : Repas de fin de circuit

Dimanche 30 août : Dislocation



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CLUB :

n° Adhérent :

Montant de la sortie	Nombre de personnes	TOTAL
30€		
Frais de dossier		6€
TOTAL		

Bulletin à retourner à :

Jocelyne LEBLANC
2 rue St Philibert
91220 LE PLESSIS PATE

L'intelligence et le plaisir de l'alimentation équilibrée
au quotidien depuis 1996.



Programme Découverte
Produits
de qualité inégalée
+
Conseils et suivi
personnalisés
+
Livraison
offerte

Des saveurs intenses
pour un véritable
plaisir à chaque repas.



KRISS-LAURE Société en Nom Collectif au capital de 1 000 000 € - BP 70 - 44602 SAINT-NAZAIRE cedex
M602 - KRISS-LAURE RCS St Nazaire - SIRET 482 855 019 0020 - création entreprise 03/2014 imprimé à l'encre végétale sur papier écologique certifié FSC par Offsets imprimérie labellisée Imprim'Vert ZA RN12 85150 La Motte-Achard Ne pas jeter sur la voie publique.

LUDOSPACE.COM REVENDEUR FRANÇAIS
Aménagement - Location
Véhicules de l'intérieur

**1000 m2 POUR VOS ACCESSOIRES,
POSES ET AMÉNAGEMENTS
DU LUNDI AU SAMEDI**



HYMERCAR NOUVEAU : LUDOSPACE.COM
CONCESSIONNAIRE HYMERCAR !

UNE GAMME COMPLETE SUR VW T5 ET FIAT DUCATO.
Venez la découvrir sur RDV, sur notre site de CHARMES
(88) à 20 mn de NANCY (54).

LUDOSPACE.COM www.ludospace.com
ZC Hermitage - 240, Rue Marcel Marlin 88130 CHARMES
Tél : +33 (0) 3 29 65 50 32 info@ludospace.com

Votre conseillère pour la région parisienne :
Françoise LANCELOT
10 Bis rue des Maillots
91820 BOUTIGNY SUR ESSONNE
Tel : 01 64 57 94 52
Port : 06 83 27 34 67
@ : lancelotfr@orange.fr

J'ai la plus belle



**des maisons
de retraite**

Prochaine sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC



FÊTE DE LA BIÈRE - MUNICH

Du 15 au 22 septembre 2015

Organisé par le club «Campingfreunde Sonnenschein»



Organisateurs du CCC Est :

M. et Mme GRUNEWALD André
11 A rue du canonier Corré
67310 - WASELONNE

Coordonnées

N 48° 18' 48"
E 11° 54' 49"

Adresse du rassemblement :

Am Stadion 6
Festplatz
D - 85435 - ERDING

Tél : 03 88 87 01 70 ou 06 30 99 18 51
E-mail : ccest.andre@gmail.com

Erding est situé :

- Au Nord-Est de la ville de Munich. (Environ 40 km)
- Au Sud-Est de l'aéroport de Munich. (Environ 15 km)

Sur place, vous bénéficierez de :

- une ville romantique avec beaucoup de vieux bâtiments et de nombreuses traditions, et qui se prête à de belles promenades et flâneries ;
- une place municipale avec toilettes et une alimentation électrique sécurisée ;
- d'un chapiteau spacieux où vous pourrez vous restaurer du midi au soir ;
- 4 soirées musicales, folklore et soirées dansantes.

Les frais de participation sont de 48 €. Sont inclus :

- un souvenir de la concentration (Rally) ;
- 2 bocks de bière par emplacement, en signe de bienvenue ;
- l'accès libre à tous les événements sous chapiteau du jeudi au dimanche.

Frais de location d'un emplacement sur la place : 14 € par nuit et par véhicule. Sont inclus :

- branchement électrique. (Chauffage et climatisation interdits.)
- eau propre et tous les services.

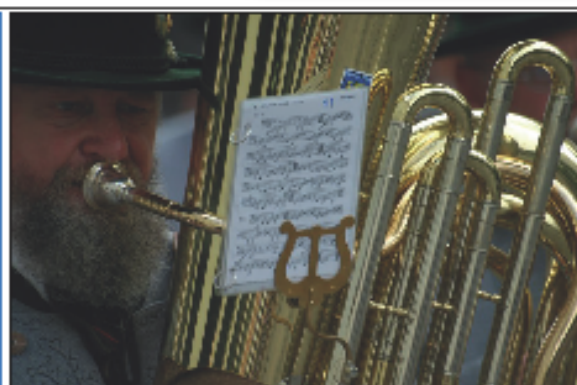
Demande spécifique :

- très important : le tri des déchets. (Papier, verre, canettes, déchets ménagers...)

Un périmètre fermé sera réservé aux remorques et voitures. Ces engins ne pourront pas être garés près des camping-cars.

A noter :

- Date limite de réception des inscriptions : 10 août 2015
- Vous recevrez par mail (ou exceptionnellement par courrier postal,) un document numéroté à apposer sur le pare-brise de votre véhicule pour l'arrivée sur le site. (Réception de ce document en fonction de nos présences à domicile, mais, au plus tard, le 20 août.) Ce document servira - entre autres - à faciliter le tri des camping-cars à l'entrée du site.
- Toute inscription non complète sera retournée à l'expéditeur. Celui-ci ne sera pas inscrit au séjour avant la réception du document complété, accompagné d'un timbre poste au tarif en vigueur.
- Ne pas arriver avant le 15/09 à 10 h 00.
- Départ impératif : le 22/09 à 12 heures au plus tard.
- Frais d'organisation CCC Est par équipage : 23 €.
- Adhérent direct à la FFACCC (UCCF), surcoût : 10 €



Excursions :

Veillez à bien choisir vos excursions, en fonction de vos envies et éventuellement des choix des équipages avec lesquels vous souhaitez faire vos visites. Nous ne procéderons à aucun échange, revente de billet ou annulation.

Programme du séjour.

Du mardi au jeudi, «Campingfreunde Sonnenstein» (club qui nous reçoit) est à votre disposition pour vous servir une restauration rapide et/ou une bonne bière locale.

Mardi 15/09/2015 : arrivée à partir de 10 heures.

- Vous pouvez vous désaltérer chez le club Sonnenschein.
- Les musiciens qui souhaitent faire de l'animation sont les bienvenus.

Mercredi 16/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 8 h 45 : Départ en bus vers le Chiemsee et visite du château. Retour à Erding vers 18 heures. (N° 01)
- 9 h 00 : Départ pour la ville de Munich. Retour à Erding vers 16 h 30. (N° 02)
- 9 h 30 : Départ des bus vers le camp de concentration de Dachau. Retour à Erding vers 17 h. (N° 03)
- A partir de 11 h : La brasserie Sonnenschein est ouverte.

Jeudi 17/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 8 h 30 : Départ en bus vers Schliersee et son écomusée. Retour à Erding vers 17 h. (N° 04)
- 9 h 00 : 1 --> Départ pour Passau avec visite de la ville. Retour à Erding vers 18 h. (N° 05)
- 9 h 00 : 2 --> Départ pour Passau en croisière. Retour à Erding vers 17 h. (N° 06)

De 11 h à 18 h : La brasserie Sonnenschein est ouverte.

A partir de 19 h 00 : Danse et animations sous le chapiteau.

Vendredi 18/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 9 h 00 : Départ en bus pour la visite de la ville de Munich. Retour à Erding vers 16 h 30. (N° 07)
- 9 h 30 : Départ pour le camp de concentration de Dachau. Retour à Erding vers 17 h. (N° 08)
- 10 h 00 : Balade en vélo avec le club d'Erding avec collation. Retour à Erding vers 16 h. (N° 09)
- 18 h 00 - Ouverture officielle du rallye avec défilé des nations et costumes régionaux.
- 19 h 30 : Ouverture officielle du rallye avec festivités sous le chapiteau.

Samedi 19/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 9 h 00 : Départ des bus pour le défilé des brasseurs. Retour à Erding vers 17 h 00. (N° 10)
- 10 h 00 : Départ des bus pour la visite de l'aéroport Franz Joseph Strauss. Retour vers 15 h. (N° 11)
- 19 h 30 : Soirée bavaroise avec musique et folklore.

Dimanche 20/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 9 h 00 : Départ en bus pour le défilé des costumes. Retour à Erding à 14 h 30. (N° 12)
- 15 h 00 : Vente de pâtisseries sous le chapiteau.
- 18 h 00 : Fin du rallye et remise des coupes et festivités.

Lundi 21/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 11 h 00 : Départ pour Munich pour Wiesn Oktoberfest. Retour à Erding vers 17 h. (N° 13)
Les participants qui souhaitent rentrer plus tôt peuvent emprunter le métro.
Linie S 2 (Ligne 2)
- 15 h 00 : Départ pour Munich pour Wiesn Oktoberfest. Retour à Erding vers 22 h. (N° 14)
Les participants qui souhaitent rentrer plus tôt peuvent emprunter le métro.
Linie S 2 (Ligne 2)

Mardi 22/09/2015

- A partir de 7 heures : Ouverture de la boulangerie.
- 10 h 00 : L'eau et le courant sont coupés.
- 12 h : Départ impératif pour midi. La ville de Erding s'approprie le site.

Programme sous réserves de modifications.

Prière de suivre les informations du programme sur place.

2015 - Nos propositions d'excursions en bus.

- Mercredi 16/09/2015

N° 01 - Le lac Chiemsee et le château de Herrenchiemsee

Participation : 29,50 € / personne



Le Chiemsee, aussi nommé « la Mer Bavaroise » est, avec une superficie de 79,9 km², le plus grand lac de Bavière. Sur l'île des femmes se trouve depuis l'an 772, l'abbaye Frauenwörth, un couvent de religieuses bénédictines. Plus connue est l'île « Herrenchiemsee » (l'île des Hommes,) sur laquelle Louis II de Bavière a fait construire une réplique du château de Versailles.

N° 02 - Visite de la ville de Munich.

Participation : 20,50 € / personne

Surnommée «Minga,» Munich est la capitale de la Bavière.



N° 03 - Camp de concentration et Mémorial de Dachau.

Participation : 15,00 € / personne



Camp de concentration nazi, où l'on peut voir différents bâtiments, ainsi que les fours crématoires. Le mémorial a été inauguré le 05/05/1965.

Le site reçoit environ 800 000 visiteurs par an.

- Jeudi 17/09/2015

N° 04 - Visite de Schliersee, son musée et le café Winklstüberl.

Participation : 27,00 € (sont inclus une portion de gâteau et un café)

Schliersee, vieux village de Bavière, est une station de montagne située à 800 m. d'altitude, au bord d'un lac de 2,7 km de long. Village natal de Markus Wasmeier, double champion olympique, on peut y visiter un musée en plein air, ainsi qu'une chapelle construite en 1710.

Le Café Winklstüberl dans Leitzachtal possède une collection d'environ 600 vieux moulins à café.



N° 05 - Visite de Passau

Participation : 22,00 € / personne



La ville aux trois rivières : située au confluent du Danube, de l'Inn et de l'Ilz. Les eaux du Danube sont - non, pas bleues, - mais plutôt brunes, celles de l'Inn plutôt vertes, celles de l'Ilz, franchement noires. Passau est une pittoresque ville historique. Dans la cathédrale se trouve le plus grand orgue du monde. De la forteresse, dans la Chambre des lords, on a une vue unique sur la ville.

N° 06 - Croisière à Passau

Participation : 28,00 € / personne

- Vendredi 18/09/2015

N° 07 - Visite de la ville de Munich.

Participation : 20,50 € / personne

N° 08 - Camp de concentration et Mémorial de Dachau.

Participation : 15,00 € / personne

N° 09 - Tour de Erding en vélo, avec une collation. (20 ou 40 km.)

Participation : 08,50 € / personne

- Samedi 19/09/2015

N° 10 - Le défilé des brasseurs

Participation : 13,50 € / personne

Le cortège se compose de magnifiques chevaux, de chariots fleuris et de nombreux groupes. Avec près de 9000 figurants, environ 40 chars et calèches décorées pompeusement, il s'étale sur 7 km., vous offrant une variété de costumes, de coutumes et de danses folkloriques



N° 11 - Visite de l'aéroport Franz Josef Strauss

Participation : 21,00 € / personne



Les chiffres de l'aéroport : 38,7 millions de passagers vers les plus grands centres de l'aviation en Europe. Près de 100 compagnies aériennes relient à 230 destinations dans 70 pays.

- Dimanche 20/09/2015

N° 12 - Le défilé des costumes

Participation : 14,00 € / personne

Défilé de tous les costumes de l'Allemagne.

- Lundi 21/09/2015

N° 13 - Visite de la Wiesn - Départ de Erding : 11 h 00

Participation : 14,50 € / personne

Visite de la Fête de la Bière à Munich, pour les grands comme pour les petits. A noter : à partir de 20 heures, les enfants de moins de 6 ans ne sont plus admis sous les chapiteaux.

N° 14 - Visite de la Wiesn - Départ de Erding : 15 h 00

Participation : 14,50 € / personne

Visite de la Fête de la Bière à Munich, pour les grands comme pour les petits. A noter : à partir de 20 heures, les enfants de moins de 6 ans ne sont plus admis sous les chapiteaux.

Tous les trajets sont effectués en autocars confortables.





Ce bulletin dûment rempli et accompagné du chèque correspondant est à adresser avant le 10 août à l'adresse ci-contre.

INSCRIPTION FÊTE DE LA BIÈRE

M. et Mme GRUNEWALD André
11 A rue du canonier Corré
67310 - WASSELONNE

Tél : 03 88 87 01 70 ou 06 30 99 18 51

E-mail : ccest.andre@gmail.com



Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Adresse E-mail (lisible) : _____ @ _____

J'ai bien noté que je recevrai des documents par mail à l'adresse ci-dessus : OUI - NON

Je n'ai pas d'adresse E-mail. Ci-joint un timbre pour l'acheminement des documents via la poste : OUI - NON

N° adhérent FFACCC : _____ Club : _____

Camping-car : immatriculation : _____ Longueur : _____ m.

Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____ Nombre de nuitées : _____

	Participations	Par unité	Nombre	Euros
	Participation à la concentration (Base : 2 adultes et enfants < 16 ans)	48,00 €	1	48,00 €
	Pour chaque personne supplémentaire	26,00 €		
	Participation conducteur seul (dans ce cas, rayez la 1 ^{re} ligne du tableau)	36,00 €		
	Nuitées	14,00 €		
	Frais d'organisation CCC Est, par véhicule	23,00 €	1	23,00 €
	Si adhérent direct à la FFACCC (UCCF), par véhicule	10,00 €		
N°	Excursions	Par personne		
01	Mercredi 16/09 - 8 h 45 - Chiemsee	29,50 €		
02	Mercredi 16/09 - 9 h 00 - Munich	20,50 €		
03	Mercredi 16/09 - 9 h 30 - Dachau	15,00 €		
04	Jeudi 17/09 - 8 h 30 - Schliersee	27,00 €		
05	Jeudi 17/09 - 9 h 00 - --> 1 Passau	22,00 €		
06	Jeudi 17/09 - 9 h 00 - --> 2 Passau, tour en bateau	28,00 €		
07	Vendredi 18/09 - 9 h 00 - Munich	20,50 €		
08	Vendredi 18/09 - 9 h 30 - Dachau	15,00 €		
09	Vendredi 18/09 - 10 h 00 - Balade en vélo à Erding	8,50 €		
10	Samedi 19/09 - 9 h 00 - Défilé des brasseurs	13,50 €		
11	Samedi 19/09 - 10 h 00 - Visite de l'aéroport Franz Josef Strauss	21,00 €		
12	Dimanche 20/09 - 9 h 00 - Défilé des costumes	14,00 €		
13	Lundi 21/09 - 11 h 00 - Munich, Wiesn Oktober Fest	14,50 €		
14	Lundi 21/09 - 15 h 00 - Munich, Wiesn Oktober Fest	14,50 €		
	Total - Établir un chèque au nom du CCC Est			

Je soussigné, M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières des conditions de vente ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature du participant

Date et signature de l'organisateur :
Le 1^{er} février 2015

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Yonne le 27/05/1985.
Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N° IM075100284 / Assurance MACF N° 15395976
Siège social : 20/22 rue Louis Armand - 75013 - PARIS - Téléphone : 01 45 58 57 06 - E-mail : secr@ffacc@orange.fr
Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la FFACCC.
Pour pouvoir participer, il faut être membre du club.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établies conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.

AU MANS
les 10 et 11 Octobre 2015
c'est
« LES 24 HEURES CAMIONS »

Maurice BRETON et Liliane GERARD
Domaine du Bois de Villers
7, impasse des Hortensias
60590 TRIE CHATEAU
Tél : 03 44 49 76 79 - 06 33 35 41 41



Participants : C'est notre première sortie avec le CCC Est : OUI - NON

Monsieur : Prénom :
 Madame : Prénom :
 Autres personnes :
 Adresse :
 C.P. : Ville :
 N° téléphone fixe : portable :
 Adresse Internet : Club :
 N° FFACCC : L'immatriculation du véhicule :
 Marque du véhicule :

Sont inclus dans le prix : le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans cette revue.

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et les visites non mentionnés dans le programme, etc

Montant de la sortie :

Parking par véhicule et pour la durée de la manifestation.
 Possibilité de vidanges (eaux grises et noires) et plein d'eau : 35,00 € X Nb de véhicule = €
 Par personne : 34,00 € X Nb de personnes = €
 (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans)
TOTAL du chèque à libeller à l'ordre de : WOLTERS KLUWER
 = €

Frais d'organisation : 8,00 € X Nb de personnes = €
TOTAL du chèque à libeller à l'ordre du : CCC EST = €

Date limite d'inscription : 15 Septembre 2015 - Les chèques de paiement doivent être parvenus à cette date aux organisateurs.

- Cette manifestation est ouverte à tous les clubs - Avec une limitation de 40 véhicules.

Conditions générales : elles sont reprises dans les dernières pages de la présente revue.

En cas d'annulation : voir les conditions générales en dernières pages de la revue.

Je soussigné M. agissant pour moi-même ou pour le compte des personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Date et signature de l'organisateur



Prochaine sortie ouverte à tous les adhérents de la FFACCC

« LES 24 HEURES CAMIONS DU MANS »

les 10 et 11 Octobre 2015

Rejoignez nous à ce rassemblement et entrez au cœur de l'action sur le circuit « BUGATTI » .

Les organisateurs BRETON Maurice et GERARD Liliane
Domaine du bois de Villers – 7, impasse des Hortensias
60590 TRIE CHATEAU - Tél : 03 44 49 76 79 ou 06 33 35 41 41

Pour vous y rendre depuis le MANS :

Prendre la direction TECHNOPARC ou KARTING A. PROST – chemin des Bœufs . L'entrée est située après le Karting. Au rond point : tout droit pendant 1 Km. environ. Entrée située à gauche : « **Camping des HOUX** ».

Coordonnées GPS : N. 47° 57' 09,6 " - E. 0° 13' 06,6 "

Le vendredi 9 Octobre 2015 nous vous y accueillerons de 10 heures à 12 h 30 puis à partir de 14 heures.
Vers 18 heures : Pot de bienvenue.

Les billets d'accès vous seront remis à l'entrée par les organisateurs.

*Pour ce faire, il vous conviendra de nous **téléphoner au 06 33 35 41 41** lorsque vous serez arrivés à l'entrée du circuit.*

Samedi 10 Octobre 2015 :

Journée libre : A partir de 8h.30, vous pourrez vous plonger dans cette ambiance très conviviale, côtoyer les pilotes, admirer les camions, assister à leurs essais ainsi qu'aux courses de voitures « RACE CAR » etc.....
En soirée, diverses animations vous sont proposées dont le défilé Truck Show (camions décorés) feu d'artifice et concert pour terminer cette journée.

Dimanche 11 Octobre 2015 : Journée libre

Départ du circuit au plus tard, le Lundi 12 Octobre avant 10 h.
Toutefois nous vous réservons une surprise pour le lundi, si vous avez la possibilité de rester avec nous jusqu'à 15 heures.

Durant votre séjour, des animations gratuites non stop, vous sont proposées :

- Fête foraine, Concerts, Navettes petits trains à 150m. etc...

Possibilité de restauration sur places dans les divers stands et brasseries situés dans le village du circuit.

Penser à prendre :

- du pain (pas de boulanger)
- des boules « QUIES » pour lutter contre le bruit.

A bientôt le plaisir de vous voir, ou de vous revoir.

En attendant nous vous souhaitons une bonne route.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Les voyages ou sorties du club sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages et Séjours de la F.F.A.C.C.C.



AGAY - SÉJOUR AU ROYAL CAMPING

Du 28 octobre au 11 novembre

Organisation : Mauricette et Robert Poulet - Tél : 03.84.81.63.13 - 06.34.41.71.22

Inscription et règlement à adresser à : M. DRAUT Régis - 54 place Cardot - 08140 - DOUZY

Téléphones : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92 - E-mail : regis.draut@orange.fr

Participants du CCC Est : vous possédez déjà votre plaque bleue ? OUI - NON

Monsieur : _____ - Prénom : _____

Madame : _____ - Prénom : _____

Enfants : _____ - Dates de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ - Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Adresse E-mail : _____ @ _____

N°N adht. FFACCC : _____ Club : _____

CC immatriculation : _____ Longueur : _____ Hauteur : _____

Voiture ou remorque ? OUI - NON

Participation :

- Réservation d'une semaine par équipage : 10,00 €

- Semaine supplémentaire : 10,00 €

- Surcoût adhérents directs à la FFACCC (UCCF) : 10,00 € par semaine et par équipage

_____ € --> Chèque à libeller au nom du CCC Est

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 € --> 2^{ème} chèque à libeller au nom du CCC Est

Tarif journalier du camping à régler sur place au «Royal Camping :»

- 1 ou 2 personnes : 15,50 € y compris branchement électrique (6 ampères.)

- Personne supplémentaire : 3,00 €

- 1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €

- Taxe de séjour : 0,60 € par jour et par personne

Période souhaitée (selon disponibilités) - Durée limitée à 2 périodes de 7 nuitées.

Cochez la période choisie : O - du mercredi du 28 octobre au 04 novembre

O - du mercredi 04 au 11 novembre

Les places seront attribuées en fonction des disponibilités et des véhicules encore attendus.

Paiement : Ce bulletin et les chèques de règlement doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le :

30 septembre 2014

Les conditions générales et particulières de vente figurent en dernière page du présent bulletin.

Je soussigné M. ou Mme _____ agissant pour moi-même et (ou) pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat.

Date et signature de l'adhérent

Camping-Car Club Est

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

AGAY - SEJOUR AU ROYAL CAMPING **du 28 octobre au 11 novembre**

SÉJOUR OUVERT A TOUS LES ADHÉRENTS FFACCC et FICM.

Adresse : ROYAL CAMPING - Camp Long
Rue Marie-Louise Robinson
83530 - AGAY
Coordonnées GPS : N 43° 25' 12" - E 06° 51' 25"

Organisateurs : Mauricette et Robert Poulet
Tél : 03.84.81.63.13 - 06.32.41.71.22

Inscriptions à adresser à :
M. DRAUT Régis
54 place Cardot
08140 - DOUZY

Tél : 03.24.26.45.19 - 06.16.56.27.92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Participation pour les périodes : du 28 octobre au 4 novembre et
du 4 au 11 novembre :

- Réservation d'une semaine, par équipage : 10,00 €
- Semaine supplémentaire : 10,00 €
- Surcoût adhérent direct à la FFACCC (UCCF),
par semaine et par équipage : 10,00 €

Caution restituée à votre arrivée sur site : 30,00 €

Ces deux chèques sont à libeller à l'ordre du CCC Est

A noter :

- On nous limite à 15 équipages pour cette session.
 - De plus, le tarif journalier du camping étant majoré de 2 €, le CCC Est réduit la participation de 12 € à 10 €.
- Ainsi, les participants ne subiront pas d'augmentation par rapport aux autres séjours.
- Les périodes vont de mercredi à mercredi (et non de jeudi à jeudi.)

Tarif journalier du camping - à payer sur site :

1 ou 2 personnes, avec branchement électrique (6 ampères): 15,50 €
Personne supplémentaire : 3,00 €
1 voiture ou 1 remorque : 3,00 €
Taxe de séjour par jour et par personne : 0,60 €

Le règlement total du séjour s'effectuera le lendemain de l'arrivée.

Aucune confirmation de l'acceptation sera envoyée.

Vous ne serez contactés qu'en cas de mise sur liste d'attente.

En considérant les emplacements disponibles, la durée du séjour est au minimum de : 8 jours (7 nuitées)

Possibilité d'un deuxième séjour (7 nuitées) maximum.

A noter : le tarif journalier du camping repassera à 13,50 € au printemps 2016.



> L'assurance d'une totale liberté !



Profitez de l'offre réservée
aux adhérents :

**-10% de réduction
à vie !***

Appelez dès maintenant le
01 43 76 56 84 !

À la MFA, bien protéger votre camping-car, c'est
protéger votre véhicule, vous en tant que
conducteur, vos passagers et vos biens.

Nous avons imaginé pour vous un contrat
spécifique et complet qui couvre **l'ensemble de vos
besoins** ainsi que le contenu et les accessoires de
votre camping-car (couverts automatiquement à
hauteur de 2 000€).

MFA Mutuelle
Fraternelle
d'Assurances
www.mfa.fr

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat camping-car.

Demande de devis : à découper, à glisser dans une enveloppe et à retourner sans affranchir à : MFA Service Marketing - Libre Réponse n°43816 - 92119 Clichy Cedex

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

E-mail : _____ Portable : _____

Marque du camping-car : _____

Valeur : _____ €

Date de mise en circulation : _____

Coefficient Bonus/Malus : _____

Code postal du lieu de garage : _____

J'accepte de recevoir les offres de la MFA par : ☐ Mail ☐ SMS

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 Clichy Cedex - Immatriculée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 784 702 391

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 : les données personnelles vous concernant, collectées par la MFA, font l'objet d'un traitement informatique automatisé. Elles sont destinées à la MFA, en sa qualité de responsable du traitement, à des fins de gestion de votre contrat d'assurance et de prospection commerciale, sauf opposition de votre part, et les pourront être transmises aux parties liées contractuellement liées à la MFA. Vous disposez de droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition ou de suppression à l'égard de ces données.

Pour exercer vos droits ou obtenir des informations complémentaires, adressez-vous à : MFA - Correspondant Informatique et Libertés - 6 rue Fournier - BP 311 - 92111 CLICHY Cedex, ou par e-mail à : info@mfa.fr

FORUM DES VOYAGES

A MOYAUX (14)

**Du 9 au 13
novembre 2015**

Ouvert à tous les camping-caristes

Adresse : Salle d'Ornano à Moyaux (14) **GPS :** N 49°12'17.3" - E 0°22'57.3" E

Lundi 9 novembre

De 9h à 17h

Accueil des équipages

Mardi 10 novembre

De 9h à 12h

Accueil des équipages

14h

Ouverture du Forum

18h

Apéritif de bienvenue

Mercredi 11 novembre

De 9h à 12h/14h à 18 h

Forum

Commémoration du 11 novembre

20h

Repas ACcRéPa avec animation

Jeudi 12 novembre

De 9h à 12h/14h à 18h

Forum

18h

Clôture du Forum

Suivi d'un apéritif

Tirage de la tombola

Vendredi 13 novembre

12h

Repas de gala

avec après-midi dansant

Samedi 14 & Dimanche 15 novembre

Prolongations



Ce petit bourg de 1348 Moyausains est situé en Pays d'Auge, pays des pommiers, des maisons à colombages et des chevaux, à une douzaine de kms de Lisieux et à une vingtaine de kms des plages de la Côte Fleurie (Honfleur, Trouville, Deauville). Des haras se trouvent à proximité et tous les commerces sont représentés. Moyaux dispose d'une infrastructure qui permet de passer un moment de détente et de dépaysement à la campagne, mais à la porte d'une ville de 25 000 habitants (Lisieux), la mer est à 20 minutes, le pont de Normandie à environ 30 minutes.

Pour tout renseignement contacter :

Jocelyne LEBLANC

2 rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS PATE

📞 06 10 92 08 22

**Le programme définitif sera communiqué
dans la revue de juin.**

Aux différents stands, les agences Françaises et Etrangères vous proposeront leurs programmes 2016





Voyage en Ecosse

Du 23 mai au 12 juin 2016



Jour 1 Rendez-vous à Guînes
 Jour 2 Dunkerque-Douvres-Canterbury, Angleterre
 Jour 3 Canterbury – York
 Jour 4 York – Edimbourg, Ecosse
 Jour 5 Edimbourg
 Jour 6 Journée libre à Edimbourg et soirée écossaise.
 Jour 7 Edimbourg-St Andrews
 Jour 8 St Andrews-Braemar
 Jour 9 Braemar-Aberlour
 Jour 10..... Aberlour
 Jour 11..... Aberlour-Ardmair
 Jour 12..... Ardmair-Dingwall
 Jour 13..... Dingwall-Morvich
 Jour 14..... Morvich – Staffin, Ile de Skye
 Jour 15..... Staffin - Fort William
 Jour 16..... Fort William – Stirling
 Jour 17..... Stirling – Glasgow
 Jour 18..... Journée libre à Glasgow
 Jour 19..... Glasgow – Chester, Angleterre
 Jour 20..... Chester - Canterbury
 Jour 21..... Canterbury – Douvres – Dunkerque, France



Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement.

1295 € * / personne

** prix par personne sur la base de 2 personnes dans le camping-car*

Remise ACcRéPa déjà déduite. Minimum 12 camping-cars / Maximum 15 camping-cars

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION : VOYAGE EN ECOSSE EN 2016

Nom : Prénom :

Adresse :

acompte	Nbre de personnes	Total
200 €		

Bulletin accompagné du chèque à l'ordre de l'ACcRéPa à adresser avant le 1er juin 2015 à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert - 91220 LE PLESSIS PATE

Voyage en Ecosse du 23 mai au 12 juin 2016

Nos prix comprennent :

Notre accompagnateur Orcada-Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit,
L'envoi de votre livret de voyage 3 semaines avant le départ,
Un guide de voyage sur la destination,
Les fiches parcours journalières complètes,
La carte routière de la destination,
L'apéritif lors des soirs de réunions,
La traversée en ferry Dunkerque-Douvres-Dunkerque,
Les 20 nuits en camping,
Le déjeuner d'accueil à Guînes,
Le déjeuner lors de la visite guidée d'Edimbourg,
Le dîner lors de la soirée écossaise à Edimbourg,
Le dîner écossais à Fort William,
Le dîner de fin de circuit à Canterbury,
La visite guidée d'Edimbourg et de son château,
La soirée écossaise avec spectacle à Edimbourg,
La visite guidée de la distillerie de Glenlivet avec dégustation,
La visite guidée de la fabrique de tonneaux de Craigellachie,
L'excursion en bateau sur le Loch Ness avec la visite des ruines du château d'Urquhart,
Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,
L'album photos souvenir envoyé au retour de votre voyage,
L'assurance assistance, rapatriement et responsabilité civile,
La permanence téléphonique de l'agence Orcada-Voyages 24h/24h, 7j/7j.



Nos prix ne comprennent pas :

La fourniture du camping-car,
Le carburant, les péages, les parkings,
(prévoir environ 30 € pour tout le circuit)
Les prestations non mentionnées au programme,
Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,
Les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage
(nous consulter pour la traversée)
L'assurance annulation et interruption de séjour. (3% du montant total)

Fiche technique :

Total circuit : 3200 km Durée : 21 jours
Départ : Guînes, France Retour : Guînes, France
Etape la plus courte : 22 km. Etape la plus longue : 445 km.
20 nuits en camping

Bon à savoir :

-1 heure de décalage horaire avec la France

1 € = 0,80 £ (novembre 2014) / 1 litre de gasoil = 1,63 € (novembre 2014)

Formalités :

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Animaux familiers acceptés sous certaines conditions. Nous consulter.

Carte grise et autorisation du propriétaire si le camping-car ne vous appartient pas, carte verte et



ORCADA VOYAGES : 20 rue Gustave Flaubert – 38100 Grenoble – Tél. 04.76.49.17.68 – Fax. 04.76.22.88.63

E-mail : contact@orcada-voyages.com – site internet : www.orcada-voyages.com

SARL au capital de 5000€ - RCS Grenoble 498 509 504 – TVA : FR 81 498 509 504 000 11 – Immatriculation n° IM038100034

Code APE : 7911 Z – Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd – RCP : HISCOX Paris

Le Camper Club Italien organisait son 22^{ème} Euroraduno le long de la Côte Adriatique du 7 au 30 septembre 2014.

Sept équipages de l'ACcRéPa se sont donc retrouvés à Césenatico (près de Rimini) pour un périple de près de 800 kilomètres en quatre étapes qui ont permis de visiter au plus près tant la côte que son arrière pays.

Du premier lieu de séjour nous avons visité RIMINI, son site archéologique et ses mosaïques récemment découvertes. Une partie de l'après midi a été consacrée à l'ancien village de pêcheurs reconverti dans le tourisme. Une matinée fut consacrée à une incursion en République de San Marino – aucun passeport ne nous a été demandé – Cette ville juchée sur un sommet semble vivre, très bien, du tourisme si l'on en juge par le nombre de cars qui en ce mois de septembre déversaient les visiteurs. Les banques y pullulent. La météo ne nous a pas gâtés ce jour là et nous n'avons pas pu, de ce point culminant, apprécier le paysage environnant. L'après midi, consacrée à PENNABILLI a été riche de la visite au musée de l'artiste Tonino Guerra où sa veuve nous a accueillis dans le jardin de méditation.



Le jour suivant, après la visite de SANTARCANGELO en matinée, nous avons été accueillis à GRADARA en milieu d'après midi. Après la visite du château, une troupe théâtrale s'est produite à notre intention avant de nous mener au restaurant "la botte" où un dîner médiéval nous fut servi : une assiette pour deux (l'un des convives mangeant de la main droite, l'autre de la main gauche), une cuillère et un couteau mais pas de fourchette ustensile inconnu à l'époque.

Nous avons pu nous rendre compte de la piété des italiens (surtout des italiennes) en visitant la basilique de LORETO où les genoux des fidèles ont creusé deux sillons dans le marbre entourant la "sainte maison". La visite de ASCOLI-PICENO nous a permis d'apprécier les "olives frites" ainsi que, pour certains, de déguster la célèbre anisette du café Miletti.



Au départ de VIESTE vint la promenade en mer d'une matinée le long de la côte à la découverte des grottes sous-marines sous un soleil agréable. Et la journée de repos qui suivit nous permis de visiter la ville, ses ruelles, son marché. Deuxième promenade en mer : les îles TREMITI, paradis miniature. Une statue du *Padre Pio* s'y trouve sous 4 mètres d'eau. Certains courageux plongeront pour la voir et faire un vœu.



Du camping de TORRE CANNE, nous allons visiter à MANDURIA une "*cantine*" (coopérative) qui produit un vin excellent dont le principal cépage le "*primitivo*" date de l'époque grecque. Vinrent ensuite les visites de GALLIPOLI, MARTINA-FRANCA, OSTUNI, ces deux dernières étant des villes perchées construites sur des points hauts afin de surveiller les environs et de se protéger contre tout envahisseur. Puis la visite de la ville d'ALBEROBELLO et ses célèbres maisons "*les trulli*" aux toits coniques, ces toits étant dus à l'ingéniosité des habitants qui descellaient la clé de voûte de l'habitation et le faisant partiellement écrouler avant le passage du collecteur d'impôts afin de ne pas en payer. Rien de plus facile après son passage que de remonter le toit.

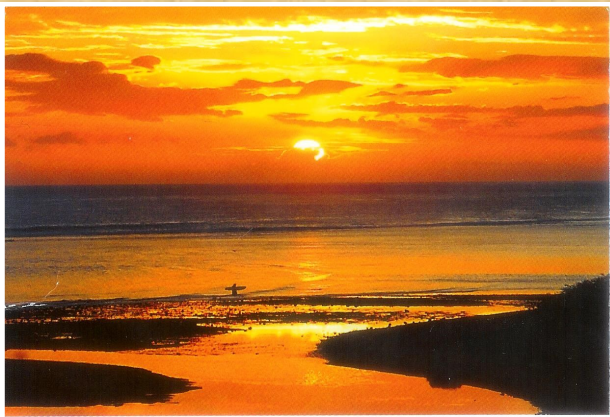
Des journées de repos se sont intercalées et nous ont permis de flâner à notre guise. C'est un de ces soirs-là que nous avons invité nos organisateurs au pot de l'amitié.



Le séjour s'est terminé par le traditionnel repas de clôture où nous avons pu apprécier les spécialités italiennes, en particulier la préparation des boules de mozzarella et la diversité des pâtes, avec spectacle de danses folkloriques auxquelles un certain nombre s'associèrent.



Jacqueline et Yvan Norsic



ÎLE DE LA RÉUNION



Serge Gélabert



LISBOA

La Réunion patrimoine mondial de l'Unesco (1^{er} août 2010) - Océan Indien - France
265 - Coucher de soleil sur Trois-Bassins - Le lagun où l'Ermitage

Un coucou ensoleillé
à vous tous en cette
période festive...
Des Greetings très chaleureux,
de belles nouvelles
me ensemble pour tout
la joie de vivre
Bonne nuit
Bonne et saine nuit
L. Du

25 11 14
FRANCE

ACC RRE PA
M^{re} LEBLANC Jocelyne
& M^{re} St Philibert

91 220 Le Plessis Paté
FRANCE

© 2014 - Edition et photos : Serge Gélabert - Ile de La Réunion - Tél. 0262 21 70 56 - www.sergegelabert.com - Impression : Carrière Lée, Le Maurice

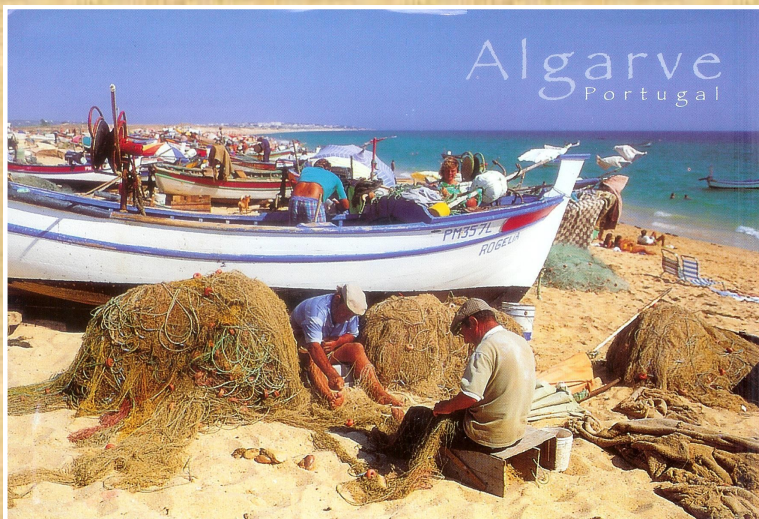
New Jamp
Lisboa
Detalhes de Lisboa
Arco da Rua Augusta

Bisous du Portugal, Refeu pour
le 10 ou 11, très Beau temps d'ici
Alain Monique
un clin d'oeil ensoleillé.
Bon séjour pour nous en
bonne compagnie, Bisous.
Nicole & Joël
Bisous de vous deux -
Michèle et Jocelyne W

35
A trilha dos portugueses
€0.72
5 600342 530309

M^{re} LEBLANC "ACC RRE PA"
2 Rue ST PHILIBERT
91 220 LE PLESSIS PATE'S
FRANCE

© New Jamp, Lda.
Proibida a Reprodução Total ou Parcial
® Fotografia: JAMP
Tel. 214 209 232 - Fax: 214 143 196



Portugal Art Edition
ALGARVE ARMAÇÃO DE PÉRA

Petit coucou du Portugal
Monique et Alain
Bordia du Portugal
Famille Bayard.
Re Bordia du Portugal.
Aqui. 20°
Famille Lacroix A.P

SKATE
Eco
PROTECTOR

M^{re} LEBLANC
2 Rue ST. PHILIBERT
91 220 LE Plessis Paté
- FRANCE -

060215 © EDIÇÃO VISTAL - 282 475 109
FOTO: W. MÜLLER
ART & CONCEPT: G. A. WITTICH

SUD MAROC MAURITANIE SENEGAL EN CAMPING-CAR

accessible à toutes les tailles
de camping-cars et de caravane

les camping-cars restent sur la route
goudronnée et forment un
camp de base itinérant

conduite des 4x4 fournis par
l'organisation au cours de plusieurs
sorties dans le désert du Sahara

nombreuses rencontres
avec les nomades

sortie en mer en voilier
avec les pêcheurs
du Banc d'Arguin

6 départs chaque année, possibilité de couplage de
plusieurs pays en un seul voyage

MAURITANIE AVENTURE
04 71 02 90 07
06 14 82 49 41
mauritanieaventure@free.fr

www.mauritanie-aventure.com

Orcada
voyages

*L'autre façon
de partir
en camping-car*

WWW.ORCADA-VOYAGES.COM

MERCI DE M'ENVOYER VOTRE
CATALOGUE GRATUITEMENT

Nom & prénom _____

Adresse _____

Portable _____

Email _____

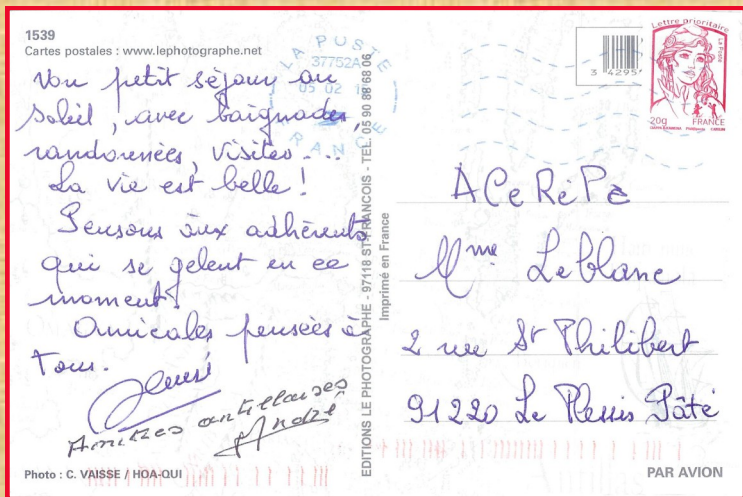
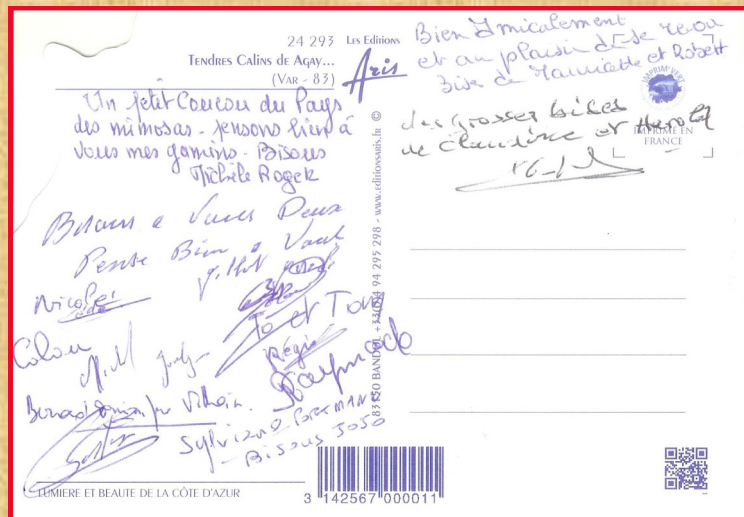
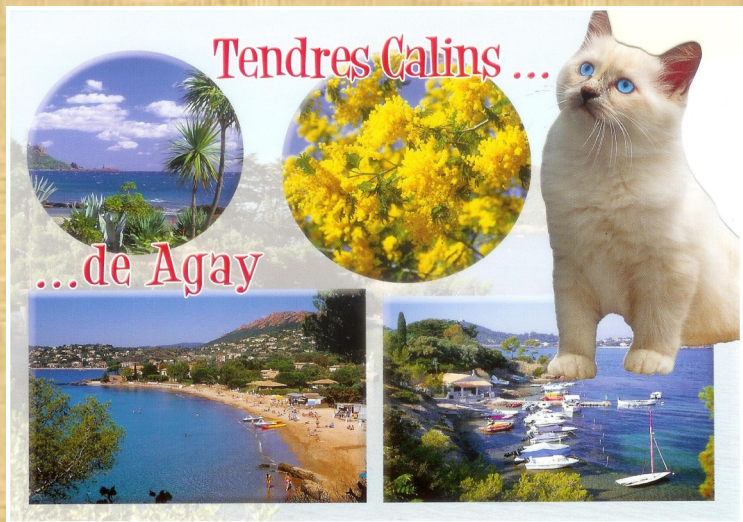
ORCADA VOYAGES

20 RUE GUSTAVE FLAUBERT
38100 GRENOBLE

04 76 49 17 68

CONTACT@ORCADA-VOYAGES.COM

Imm n°IM 038 100034 - RCS Grenoble 498 609 604
Garantie financière : Schneider Brothers & Partners Ltd
RCP : HISCOX Paris 75002



Je vous souhaite de bonnes balades

A bientôt...



Association Camping-Cariste Région Parisienne

Bulletin d'adhésion - Année 2015 -

En application de la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 art. 27, vous êtes informés que ces renseignements seront traités informatiquement. Ils sont nécessaires à la gestion de l'ACcRéPa et de la FFACCC. Ils pourront, sauf opposition de votre part, être transmis à des organismes liés contractuellement à ces associations. Les réponses ont un caractère obligatoire. Un défaut de réponse ou une opposition pourraient vous priver de certains des services offerts par l'ACcRéPa. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Ces questions n'ont qu'un seul but :

Mieux vous connaître pour mieux vous accueillir. Merci de votre confiance et bienvenue.

L'adhésion ayant un caractère familial, nous vous demandons de bien vouloir indiquer ci-dessous les personnes qui participeront habituellement aux activités.

Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession
Nom	Prénom
Date de naissance / /	Actif ou Retraité - Profession
Autres participants	
Adresse	
Code postal	Ville
 Domicile	Portable
Adresse @	
Marque et type de votre camping-car	
Avez-vous la CiBi ?	
Avez-vous été auparavant membre d'un club de Camping-Caristes ?	
Si oui, lequel ? S'il s'agit d'un club membre de la FFACCC	
Indiquez votre n° d'adhérent Possédez-vous la plaque bleue ?	

Droit d'entrée pour la première adhésion **10** euros (vous recevrez en échange les insignes fédéraux)

Cotisation année 2015 **60** euros

Pour une adhésion au 1er juillet 2015 **40** euros + le droit d'entrée : **10** euros

Date & Signature

Paiement par chèque à l'ordre de l'ACcRéPa, à retourner à :

Jocelyne LEBLANC

2, rue Saint Philibert

91220 LE PLESSIS-PATE

Je déclare sur l'honneur que mon véhicule est équipé d'un réservoir d'eaux usées et, à défaut, je m'engage sur l'honneur à l'équiper dans les trois mois.

L'inscription à l'un de nos voyages ou à l'une de nos réunions implique l'acceptation des conditions générales et particulières rappelées ci-dessous.

Conditions générales

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du code du tourisme dont le texte est ci-dessous reproduit ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant la signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme, il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

La FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud- Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigarantie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 45195976.

Extraits du Code du tourisme :

ART. R211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyage ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titre de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

ART.R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211- 4 - Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates, et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage/ séjour tels que :

- 1°. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3°. Les prestations de restauration proposées ;
- 4°. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 5°. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6°. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7°. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ ;
- 8°. Le montant ou le % du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier du paiement du solde.
- 9°. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-8 ;
- 10°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 11°. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-9, R211-12 et R211-10 et R211-11 ;
- 12°. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou maladie.
- 13°. Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R211-15 à R211-18.

ART.R211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément. En tout état de cause les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

ART, R211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les 2 parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1°. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2°. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjours fractionnés les différentes périodes et leurs dates ;
- 3°. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, l'heure et lieu de départ et de retour ;
- 4°. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5°. Les prestations de restauration proposées ;
- 6°. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7°. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8°. Le prix total des prestations facturées ainsi qu'une l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-8 ;
- 9°. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxe de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10°. Le calendrier et les modalités de paiement du prix; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11°. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12°. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13°. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R2 11-4 ci-dessus.
- 14°. Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 15°. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-9, R211-10 et R211-11 ;
- 16°. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
- 17°. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.

19°. L'engagement de fournir par écrit à l'acheteur au moins 10 jours avant la date prévue du départ les informations suivantes ;

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficultés ou, à défaut le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone, une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20°. La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R211-4 ;
- 21°. L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée. ART. R211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui, pour effectuer le voyage ou le séjour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise en aucun cas à une autorisation préalable du vendeur. **ART. R211-8** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix dans les limites prévues à l'article L211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. ART.R211-9 - Lorsque avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix, et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R211-4, l'acheteur peut, sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur, et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

ART, R211-10 - Dans le cas prévu à l'article L211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuder des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalités des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

ART.R211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuder des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser dès son retour la différence de prix ;
- soit s'il

ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R211-6.

Conditions particulières Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entrainer d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le défaut d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

En cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

- plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,
- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,
- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,
- de 7 à 2 jours du départ : 75% u prix du voyage.
- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage. Toute cession (voir l'article R211-9 ci-dessus) pourra entrainer des frais d'un montant de 10 € par personne.
- L'insuffisance de participants peut entrainer l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.
- Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.
- Nota : Pour certains voyages, la FFACCC se réserve le droit de proposer, en option, une assurance Annulation et Interruption de Voyage et de Séjour.**

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, détériorations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie.

Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mise à Jour le 14 Décembre 2014



Concessionnaire: **challenger** **RAPIDO** **bürstner** **ADRIA** **Dethleffs** **PILOTE** **ContVendôme** **PLA** **RIMOR**

51 Avenue Georges Clémenceau , 77400 LAGNY SUR MARNE (5min de Disneyland) - Tel : 01.64.12.48.48
Mail : Campingcar77@gmail.com - Ouvert du Lundi au Samedi



250

Camping-cars

EXPOSITION PERMANENTE !

- * Destockage
- * Neufs
- * Occasions



www.campingcar-77.com



À l'extérieur les grands espaces. À l'intérieur aussi.



**Nouveau P650C Essentiel :
un vrai lit central dans moins de 6,50 mètres.**

Couchage de 140 x 190 cm • Cuisine ergonomique avec rallonge
de plan de travail • Frigo Dometic 138 litres • Salon pouvant accueillir
5 personnes • Soute traversante avec option lit réglable en hauteur
Plus de 700 kg de charge utile

À partir de **47900 €***

*Prix TTC Public rendu France Métropolitaine au 01/01/2015



www.pilote.fr

PILOTE
HABITEZ LA PLANÈTE